

# Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)

décret n°2005 - 1376 du 03/11/2005, arrêté du 18/05/09, arrêté du 25 août 2011

---

## le métier

---

### 1. définition

Travailleur social spécialiste d'un domaine qu'il maîtrise bien, l'éducateur technique spécialisé participe par l'enseignement ou la pratique technologique de son métier de référence, à l'épanouissement et à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de jeunes ou d'adultes en situation de handicap ou en difficulté, au cours d'une prise en charge éducative et sociale.

Son milieu recouvre trois grands domaines d'activités :

- accompagnant éducatif, de la personne ou du groupe  
*Contribue à la mission institutionnelle par la mise en œuvre d'activités techniques et professionnelles.*  
*Développe une relation éducative personnalisée en s'appuyant sur une activité technique et professionnelle qui permette la (re)construction identitaire.*  
*Accompagne et aide la personne à s'insérer dans l'univers professionnel, technique et social.*  
*Crée une dynamique de groupes favorisant l'épanouissement.*
- formation professionnelle, élaboration et mise en œuvre d'un parcours d'insertion  
*Développe une démarche d'initiation et de formation professionnelle qui soit adaptée à la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes.*  
*Elabore et met en œuvre des projets d'insertion professionnelle.*  
*Structure un cadre qui contribue à la construction d'une identité professionnelle des personnes.*  
*Inscrit le projet de formation dans une démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels de manière à ce qu'il soit adapté au contexte.*
- encadrement technique de la production  
*Structure l'environnement technique en fonction de la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes.*  
*Gère, organise la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique.*  
*Veille à l'équilibre entre les exigences économiques de la production et une approche sociale et éducative de la personne.*  
*Encadre, organise et anime une équipe de travail.*

### 2. compétences

Ce métier requiert un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, le sens de l'organisation et de l'animation des groupes, un goût pour le travail en équipe, des savoirs pour répondre aux multiples situations des personnes en difficultés, bien posséder un métier de base, souhaiter transmettre des savoirs et des savoir-faire.

### 3. lieux d'exercice

Les éducateurs techniques spécialisés exercent leur profession dans tous les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, publics et privés accueillant des jeunes ou des adultes handicapés ou en difficulté, notamment dans les entreprises de travail ordinaire et protégé ou dans les dispositifs d'insertion.